

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 19 SEPTEMBRE

ELECTIONS LÉGISLATIVES du 22 septembre 1889

CANDIDATS CONSERVATEURS

Arrondissement de Saumur

M. EUGÈNE BERGER
Député sortant.

Arrondissement de Baugé

M. LACRETELLE
Général de division, député sortant.

AUX ÉLECTEURS

DEUX QUESTIONS

Les électeurs doivent se poser deux questions : Que feront les républicains si, pour le malheur de la France, ils rentrent en majorité dans la Chambre ?

Que feront les conservateurs si le pays, las du gouvernement opportuniste et radical, indigné de ses infamies, irrité de ses désordres financiers, de ses persécutions religieuses et de ses violences, donne le pouvoir à une majorité de droite ? Ces deux questions sont faciles à résoudre.

Que feront les Républicains ?

Nous savons ce que les républicains ont fait depuis 12 ans. Ils n'ont jamais pu constituer une majorité de gouvernement. Divisés en modérés, — un petit nombre d'impuissants, — opportunistes, radicaux, socialistes, partisans de la Commune, ils ne peuvent s'entendre sur un programme de gouvernement. Les crises ministérielles succèdent aux crises même quand ils sont 400 sur 570 députés. C'est l'impuissance et le gâchis.

S'ils sont *impuissants pour gouverner*, ils sont malheureusement *puissants pour détruire*, et ce qu'ils veulent détruire avant tout, c'est la religion catholique. Ils forment toujours une majorité pour voter les lois scolaires, athées, pour envoyer les séminaristes à la caserne, pour supprimer les traitements ecclésiastiques.

Ils forment toujours une majorité pour exclure les conservateurs et les catholiques des emplois publics, pour les traiter en vaincus, en parias, en esclaves soumis à toutes les charges, exclus de tous les avantages sociaux.

Ils forment toujours une majorité pour dévorer un budget de plus de quatre milliards. Cette bande de politiciens se gorge de la substance du pays, en trafiquant de tout, même de l'honneur.

Voilà ce que les républicains ont fait, voilà ce qu'ils veulent faire encore, et ils répudient le nom, devenu odieux, d'opportunistes, pour se qualifier républicains *progressistes*.

Cela veut dire qu'ils aggraveront le mal qu'ils ont fait. Il y aura progrès dans l'œuvre de la persécution religieuse ; il y aura progrès

vers la banqueroute finale, par le désordre des finances, par l'accroissement des impôts, par la multiplication des milliards d'emprunts ; il y aura progrès dans la tyrannie imposée à tous les citoyens qui ne courbent pas la tête sous le joug jacobin.

Voilà ce que feront les républicains.

Que feront les conservateurs s'ils arrivent au pouvoir ?

Les conservateurs, quelle que soit leur origine politique, leurs souvenirs, leurs attachements personnels, ont les mêmes principes de gouvernement.

Ils respectent la religion, ils veulent qu'elle soit libre et honorée ; ils abrogeront toutes les lois tyranniques édictées par les députés franc-maçons. Les écoles publiques seront ouvertes aux enfants chrétiens.

Les conservateurs qui ont géré nos finances avec une habileté admirable de 1871 à 1876, relevant nos finances, notre crédit, payant toutes les dettes de la guerre, celles de la République et de la Commune, obtenant des excédents de recettes en dépensant un milliard de moins par an que les républicains, les conservateurs rendront à la France sa prospérité, sa richesse.

Ils abrogeront les néfastes traités de commerce, ils protégeront l'agriculture et l'industrie française contre la ruineuse invasion des produits étrangers.

Ils rétabliront la paix sociale, donneront au pays une administration honnête et respectée ; ils rendront à la magistrature son indépendance et son autorité.

A l'armée, ils donneront un chef digne d'elle ; à la tête de notre diplomatie, ils placeront des hommes que l'Europe respecte.

Après avoir ainsi réparé le mal fait par les républicains, rendu au pays la sécurité, calmé les esprits, ils auront rempli leur mandat et ils feront appel à la Nation, par de nouvelles élections, pour qu'elle donne à nos institutions la forme définitive et stable la plus conforme à nos intérêts, à nos traditions, à notre caractère national, à notre situation au milieu des grandes Monarchies européennes.

Voilà ce que feront les conservateurs ; ils feront œuvre de chrétiens, d'honnêtes gens et de bons Français, si, comme nous en avons le ferme espoir, le vote des électeurs, aux élections de 1889, leur donne la majorité.

La *Petite France* nous annonce et nous promet qu'au « lendemain de la victoire » du gouvernement opportuniste, les conservateurs seront « fructidorisés » ou « terrorisés »

« Il est dès aujourd'hui certain, dit-elle, que la coalition ne survivra pas à la bataille et que nous assisterons bientôt à un nouveau classement des partis.

» Certes, la République, qui est un gouvernement largement ouvert, ne demandera pas mieux d'accueillir les hommes de bonne volonté qui viendront à elle. Mais le *parti républicain n'ouvrira pas ses rangs* à ceux qui n'ont pas rougi de prostituer leur dignité et leur honneur en faisant cause commune avec la faction boulangiste. Il prendra ses précau-

tions, et quand il aura *nettoyé le terrain* en rendant au gouvernement les moyens de défense dont jouissent tous les pouvoirs réguliers, il pourra alors, mais alors seulement, tendre la main à ceux des coalisés qui préparent dès à présent leur ralliement. »

On comprend ce que parler veut dire. « Boulangisme », comme autrefois « fédéralisme », servira de prétexte à toutes les violences, à toutes les vengeances. Il n'y a pas à en douter : cette fois, nous luttons pour la liberté même. Que les conservateurs ne s'abusent pas : s'ils ne sont pas les maîtres, ils seront réduits en servitude.

VIOLENCES RÉPUBLICAINES

Il n'est malheureusement pas sans exemple que les périodes électorales soient marquées par des actes de violence. Il semble que la période actuelle se distingue toutefois, à cet égard, d'une façon fâcheuse. L'autre jour, M. Michaut, candidat conservateur à Lunéville, était l'objet d'une tentative criminelle. Dimanche, dans le Rhône, un candidat boulangiste a failli être assommé ; le même jour, à Avesnes, M. Ant. Lefèvre-Pontalis, candidat conservateur, était attaqué à coups de pierres ; lundi enfin, à Paris, M. Turquet, en sortant d'une réunion, a failli être assommé.

Ce qui est caractéristique, c'est que toutes ces violences sont à la charge des républicains ; ce sont eux qui recourent à cette espèce particulière d'arguments, qui attestent seulement la crainte dans laquelle ils sont des résultats du scrutin. Il n'en est pas moins vrai que de pareils actes sont odieux et que c'est un devoir de protester énergiquement contre de pareilles mœurs électorales.

INFORMATIONS

Les préfets sont à peu près unanimes à informer le gouvernement que la campagne électorale s'annonce comme devant amener la défaite des candidats ministériels. Les divisions sont profondes parmi les républicains, l'action officielle est vaine, vu le discrédit absolu du pouvoir. Par contre, les conservateurs marchent unis, et en province comme à Paris, les électeurs déclarent *qu'il faut que ça change*. Ils veulent en finir avec un pouvoir indigne de leurs sympathies.

D'après un relevé que vient de faire le ministère de l'intérieur, les listes électorales, telles qu'elles ont été arrêtées au 31 mars 1889 et telles qu'elles serviront aux élections du 22 septembre, comprennent, sans compter l'Algérie et les colonies, un nombre total d'électeurs qui se monte à 10.525.640. Ce chiffre dépasse de 109,347 électeurs celui qui a été appelé à prendre part au dernier scrutin.

LA CIRCULAIRE THÉVENET

Voici comment un journal allemand apprécie la circulaire de Thévenet aux évêques :

« La *Germania*, le grand organe catholique allemand, critique en termes virulents la circu-

laire de M. Thévenet aux évêques. Elle fait remarquer que le ministre de la justice et des cultes n'a pas adressé ce document aux rabbins ; sans doute, dit le journal berlinois, parce qu'il sait que ces ministres du culte israélite sont entièrement dévoués au gouvernement actuel et que les juifs constituent le plus ferme soutien de la République radicale-opportuniste qu'ils mènent et exploitent à leur bon plaisir. »

Quand il s'agissait du général Boulanger, la *Germania* faisait chorus avec nos gouvernants, aujourd'hui son appui leur fait défaut.

Pauvre Thévenet !

Aux élections de 1885, 479 conservateurs étaient élus au premier tour contre 136 républicains seulement.

Après le scrutin de ballottage, la Chambre se trouvait composée de 381 députés républicains et 208 députés conservateurs.

Sur 8,041,000 votants, les républicains obtenaient 4,376,963 voix et les conservateurs 3,648,578.

En quatre ans, depuis les élections de 1881, les conservateurs avaient gagné 4,358,000 voix, les républicains en perdaient 4,363,000.

Quand on calcule qu'en 1885 l'écart n'a été que de 728,000 voix et qu'il aurait suffi d'un déplacement de 364,000 pour donner la victoire aux conservateurs, on est amené à penser que le mouvement d'opposition à la République ayant continué et s'étant accentué, les républicains sont actuellement en minorité dans le pays.

Sur 8,041,000 votants, il a donc manqué aux conservateurs, pour avoir la majorité dans toute la France, 364,000 voix.

364,000 voix à déplacer, et les républicains étaient battus !

Nous lisons dans le *National* :

« Le gouvernement, qui sait mieux que personne à quoi s'en tenir sur ce qu'il a à attendre des élections, et qui craint qu'une baisse intempestive de la rente ne vienne encore aggraver la situation, fait en ce moment soutenir les cours par des achats au comptant, dont les fonds des trésoreries générales font naturellement les frais.

» Le gouvernement est d'ailleurs soutenu dans cette campagne par certain grand établissement financier dont le gouvernement est à sa dévotion, et qui manque ainsi de la façon la plus flagrante à ses statuts.

» Nous aurons probablement à reparler de cette affaire. »

Le bruit court que S. S. Léon XIII aurait fait à M. Lefebvre de Béhaine, notre ambassadeur près du Vatican, des observations au sujet de la circulaire Thévenet.

Le Saint-Père aurait fait observer que les évêques avaient non seulement le droit, mais le devoir de recommander les candidats catholiques.

Le délai légal dans lequel devaient être faites les déclarations de candidatures a expiré avant-hier à minuit.

Le nombre total des candidatures déclarées s'élève à 1,929, sans compter les déclarations

de MM. Boulanger, Rochefort et Dillon qui n'ont pas été acceptés.

Le nombre des déclarations pour la Seine est de 317, sans tenir compte de celles de MM. Boulanger et Rochefort. Pour le département de la Seine, qui comprend 42 circonscriptions, il y a plus de sept candidats par circonscription.

Pour les autres départements, la moyenne est de trois candidats par circonscription.

Dans ce nombre de 1,929 candidats figurent 437 députés sortants. Il y a donc 1,472 candidats nouveaux.

La Chambre élue en 1885 comprenait 584 députés, 127 des élus du scrutin de liste ne sont plus candidats par suite de causes diverses.

La nouvelle Chambre, qui comprendra 576 membres, comptera certainement un très grand nombre d'hommes nouveaux.

M. Tirard, président du conseil, commissaire général de l'Exposition, a définitivement fixé la distribution des récompenses au dimanche 29 septembre.

A cette occasion, MM. Carnot et Tirard prononceront des discours.

FRAIS DE REPRÉSENTATION

On lit dans le *Soleil* :

« Nous avions entendu dire que les membres du gouvernement s'étaient fait allouer des sommes considérables en vue des dépenses hospitalières nécessitées par l'Exposition.

» Et voici que les ministres sollicitent de nouveaux crédits : quatre-vingt-dix mille francs pour frais occasionnés par les princes tunisiens, marocains et tadjouriens ! Et ce qui est plus fort, voici que des décrets rendus en conseil d'Etat ont ouvert ces crédits !

» On escompte l'approbation de la future Chambre, et l'on touche en attendant ! »

LES RÉCOMPENSES DE L'EXPOSITION

L'*Etoile belge* a pu, hier matin, publier la liste des récompenses pour la Belgique, et nous lisons dans la *France* que toutes les autres puissances étrangères sont informées des décisions du jury qui concernent leurs nationaux.

Les exposants français ne savent encore rien, et il est probable qu'ils ne sauront rien avant les élections.

GRANDS PRIX DU CONCOURS MUSICAL

Lundi soir à 9 heures a eu lieu, à Paris, dans le Palais de l'Industrie, une grande fête de nuit donnée au bénéfice des victimes d'Anvers.

Cette fête consistait en un concours musical ouvert entre diverses musiques d'harmonie municipales françaises et étrangères. Le jury était présidé par M. Ambroise Thomas.

La musique municipale de Reims a obtenu

le 1^{er} grand prix, valeur 3,000 fr. et un objet d'art offert par le Président de la République.

Le 2^e grand prix, valeur 3,000 fr. et un objet d'art, a été décerné à la musique de canonier sédentaire de Lille.

Le 3^e grand prix, valeur 2,000 fr. et un objet d'art, a été remis à la musique municipale de Rennes.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

AUX AGRICULTEURS

Ce sont LES DÉPUTÉS DE LA DROITE qui ont déposé les propositions relatives à l'élevation des droits de douane sur les céréales et les bestiaux.

Ce sont LES DÉPUTÉS DE LA DROITE qui, par leurs incessantes réclamations, ont obtenu la mise à l'ordre du jour de ces propositions, que la majorité républicaine voulait enterrer.

C'est au VOTE UNANIME DES DÉPUTÉS CONSERVATEURS que les agriculteurs ont dû la réforme qu'ils avaient jusque-là vainement réclamée.

UN PHÉNOMÈNE ASTRONOMIQUE

Demain vendredi 20 septembre, à partir de 2 heures du matin jusqu'à ce que l'aurore vienne dorer et éclairer la partie orientale du ciel, un phénomène astronomique qui ne s'est pas vu depuis un grand nombre de siècles, se produira dans cette partie. Les planètes Vénus, Saturne et Mars, se trouveront sur la même ligne, surtout Saturne et Mars sembleront si rapprochées que les deux n'en feront pour ainsi dire qu'une.

Si le ciel est pur, on verra Vénus et Mars briller d'un vif éclat ; Saturne, plus terne, sera moins apparent.

Les personnes aimant les grands spectacles de la nature, pourront sacrifier quelques instants de sommeil à regarder ces trois astres ; du reste, ce spectacle durera plusieurs nuits et aux mêmes heures jusqu'à ce que le mouvement de ces planètes ait produit un déplacement assez sensible pour les faire dévier de la ligne droite. Quelques jours plus tard, leur position prendra la forme d'un triangle. Donc chacun peut prendre son temps pour contempler ces trois importantes planètes de notre système solaire.

ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR

AIDES-VÉTÉRINAIRES STAGIAIRES

Par application du décret du 14 janvier et par décision ministérielle du 13 septembre 1889, ont été nommés aides-vétérinaires sta-

giaires, pour prendre rang du 1^{er} octobre 1889, les 30 vétérinaires diplômés désignés ci-après :

MM.

- 1 Fraisse (Jean).
- 2 Choteau (Albert).
- 3 Roux (Auguste).
- 4 Paruit (Charles).
- 5 Gout (Paul).
- 6 Lanarlic (Jean).
- 7 Videlier (Alfred).
- 8 Cabriforce (Jean).
- 9 Pesas (Camille).
- 10 Tatin (Hector).
- 11 Gay (Eugène).
- 12 Belleverge (Gabriel).
- 13 Boitelle (Albert).
- 14 Fraimbault (Urbain).
- 15 Génin (Félix).
- 16 Caille (Henri).
- 17 Gabeau (Joseph).
- 18 Broudy (Alphonse).
- 19 Séguin (Emile).
- 20 Combe (Etienne).
- 21 Saletis (Joseph).
- 22 Barthélemy (Dominique).
- 23 Cormier (Charles).
- 24 Cazé (Charles).
- 25 Bouffort (Marie).
- 26 Montazel (Louis).
- 27 Poinson (François).
- 28 Bonafous (Jean).
- 29 Berlan (Clet).
- 30 Couronné (Ismaël).

LES OFFICIERS D'ARTILLERIE

Nous avons enregistré l'ouverture d'un cours spécial qui sera fait à Fontainebleau à partir du 1^{er} octobre pour les lieutenants d'artillerie appelés à devenir capitaines instructeurs.

Dix-neuf lieutenants ont été désignés pour les suivre le 1^{er} octobre.

Un nombre égal d'officiers du même grade seront, comme les années précédentes, envoyés à l'École de cavalerie de Saumur.

Après les résultats obtenus à Fontainebleau, le ministre de la guerre décidera s'il y a lieu de cesser l'envoi des officiers d'artillerie à l'École de cavalerie. (*Progrès militaire.*)

Sur la demande de beaucoup de nos lecteurs, nous donnons de nouveau, plus loin, la liste des élèves-officiers sortis de Saumur à la suite des derniers examens, avec indication des régiments auxquels ils sont affectés.

La famille Dupetit-Thouars reste fidèle à la marine.

Sur la liste des jeunes gens admis à l'École Navale de Brest, à la suite du concours de 1889, nous trouvons le nom du jeune Bergasse Dupetit-Thouars, fils de l'amiral.

MANÈVRES DE LA 18^e DIVISION

Les manœuvres de division ont présenté un intérêt qui chaque année va croissant. On peut dire que dans tous les régiments et dans le

135^e de ligne en particulier, l'entrain des chefs comme celui des soldats a été admirable d'un bout à l'autre, et les fatigues qu'occasionnaient ces journées de chaleur accablante, n'ont pu vaincre la bonne humeur que malgré tout on retrouvait dans les colonnes ; aussi le général a-t-il adressé au 135^e des félicitations que nous croyons sincères à l'issue des manœuvres.

Commencées près de Saint-Georges entre le 77^e et le 135^e de ligne qui se réunissaient ensuite pour combattre le 66^e et le 32^e entre Vernantes et Saumur, les manœuvres se sont continuées du côté de Montreuil, Loudun, Chinon, Richelieu par les troupes de la division, appuyées par le 18^e bataillon de chasseurs à pied, le 7^e hussards, une compagnie du 1^{er} génie et quelques batteries du 33^e d'artillerie, ayant devant elles un ennemi figuré par un détachement composé d'un bataillon du 135^e, un du 66^e, un escadron de hussards et une batterie d'artillerie sous les ordres du colonel Segaud, commandant le 135^e.

Enfin dans la dernière journée la 18^e division partant de Richelieu allait attaquer la 17^e qui avait pris position en avant de Châtelleraut, à droite de la route. Le combat, qui s'était fait quelque peu attendre, offrait un coup d'œil merveilleux, et chaque fraction marchait dans la main de son chef avec une régularité et un ensemble digne d'éloges.

Les troupes parties de leurs cantonnements à 5 heures du matin n'y rentraient qu'à 10 heures du soir ; mais c'était le dernier jour et chacun retrouvait de l'énergie en se disant que l'on touchait à la fin.

De Richelieu, les réservistes sont partis par des trains régimentaires et le 135^e de ligne est rentré ce matin à Angers.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Ligne de Paris à Niort

Modifications à la marche des trains express nos 87 et 86, à dater du 21 sept. 1889.

L'Administration des chemins de fer de l'Etat a l'honneur d'informer le public qu'à dater du 21 septembre 1889, les trains express nos 87 et 86 s'arrêteront aux stations de Château-la-Vallière et de Noyant-Méon pour y prendre et y laisser des voyageurs. Par suite, la marche du train n° 87 entre Courtalain-Saint-Pellerin et Noyant-Méon et celle du train n° 86 entre Niort et Château-la-Vallière seront modifiées conformément au tableau ci-après :

Train express n° 87

Paris (Montparnasse), départ 7 h. 55 matin.
Courtalain-Saint-Pellerin, arrivée 10 h. 37 m.
Courtalain-Saint-Pellerin, départ 10 h. 50 m.
Château-du-Loir, arrivée midi 19.
Château-du-Loir, départ midi 24.
Château-la-Vallière, midi 47.
Noyant-Méon, 1 h. 07 soir.
Saumur (Orléans), arrivée 1 h. 41 soir.
Saumur (Orléans), départ 1 h. 47 soir.
Niort, 4 h. 30 soir.

Train express n° 86

Niort, arrivée 10 h. 39 matin.
Niort, départ 10 h. 55 matin.
Parthenay, 11 h. 43 matin.
Airvault gare, arrivée midi 3 ; départ midi 8.

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

VII. — L'INCONNU

(Suite)

Raoul, obéissant à un coup d'œil de Tim Snare, fut le premier à donner le signal du départ.

Nos ascensionnistes remontèrent donc sur leurs ânes, et reprirent la route accidentée et avoisinée de précipices, qui les ramena à Monetier et à leur hôtel, où ils dînèrent avec cet appétit que donne l'air des montagnes...

Or, dans la matinée de ce même jour, l'étranger que Raoul avait rencontré la veille, vis-à-vis le café de la Couronne, quittait le Grand hôtel de la Paix, situé sur le quai du Mont-Blanc, suivait le quai des Bergues, celui des Étuves, traversait l'île, longeait la place Bel-Air et le quai de la Poste, et entra au bureau où il s'informait vainement si quelque lettre n'avait pas été envoyée à son adresse.

Il sortait de la poste, désappointé, et se mettait à la recherche des principaux hôtels de

Genève. Après avoir visité successivement l'hôtel de l'Écu-de-Genève, place du Rhône, l'hôtel des Bergues, sur le quai du même nom, l'hôtel d'Angleterre et le Grand Hôtel Beau-Rivage, rue Adémar Fabri, il repassait sur le quai du Mont-Blanc, où il logeait, suivait la ligne des tramways le long du pont, jusqu'au grand quai du Lac, et gagnait l'hôtel de la Métropole.

Là, il faisait subir un long interrogatoire à l'un des garçons, en lui glissant une pièce d'or dans la main.

— Quand pensez-vous qu'ils reviendront ? demanda-t-il.

— Ce soir sans aucun doute, répondit le garçon.

— C'est bien, merci.

L'inconnu retint une chambre à l'hôtel, et y fit transporter son bagage sans retard.

Mais nice soir-là, ni le lendemain, ni le jour suivant, ceux qu'il attendait ne reparurent à Genève.

Seulement, le quatrième jour au matin, il trouva enfin une lettre pour lui, poste restante.

Il la dévora des yeux, et bondit :

— C'est lui ! oh ! c'est bien lui ! murmura-

t-il... Il me semblait bien que j'avais vu cet homme quelque part !... Et Lieschen qui ne me donne aucune adresse !... Comment prévenir le major ! Voyons... la lettre est datée de Mâcon ; courons à Mâcon, à tout hasard !

QUATRIÈME PARTIE

ON RETROUVE UNE VIEILLE CONNAISSANCE

On était au 2 septembre. Quoique la matinée fût fraîche, un riant soleil illuminait le village d'Ingleville.

Un homme aux joues colorées, à l'aspect robuste, — court, trapu, aux cheveux déjà presque tout blancs, quoiqu'il ne parût pas avoir dépassé la soixantaine, — fumait sa pipe, accoudé à la petite barrière d'un jardin, séparant sa maisonnette de la grand'route, et le front penché vers la terre.

Le personnage en question portait une de ces bonnes grosses têtes qui vous sont tout de suite sympathiques à la première vue. Seulement, on eut pu remarquer sur sa physionomie un voile de tristesse résignée, plus touchante que les larmes et que la douleur bruyante.

En ce moment, le bruit d'un pas rapide retentit sur le chemin, et fit lever la tête au bonhomme.

Il aperçut le facteur rural, qui venait de son côté.

— Une lettre pour vous, père Sabas ! dit le piéton en tirant de son sac un pli cacheté.

Sabas le prit machinalement, mais, à peine eut-il jeté les yeux sur la suscription, qu'il tressaillit et devint pâle.

— Oh ! mon Dieu ! oh ! mon Dieu ! balbutia-t-il, en décachant la lettre de ses mains tremblantes.

Il essaya de lire, mais sa vue était troublée par l'émotion. Il entra chez lui, s'assit près de la fenêtre, et attendit que le calme lui fut revenu.

Il lut alors ce qui suit :

« Paris, 1^{er} novembre 188...

» Mon vieil ami,

» C'est avec une sorte d'effroi que je me décide à t'écrire. Si Dieu ne t'a pas rappelé à lui, ce que j'espère sans trop y compter, n'est-il pas à craindre que ton amitié pour moi ne se soit éteinte, après un silence de près de trois ans ! Les plus récentes lignes que tu as reçues de moi datent des derniers jours que

Thouars, arrivée midi 34.
Thouars, départ midi 42.
Montreuil-Bellay, arrivée 1 h. 01 ; départ 1 h. 04
soir.
Saumur (Orléans), arrivée 1 h. 31 ; départ
1 h. 36 soir.
Noyant-Méon, 2 h. 12 soir.
Château-la-Vallière, 2 h. 31 soir.
Château-du-Loir, arrivée 2 h. 53 soir.
Château-du-Loir, départ 2 h. 58 soir.
Paris (Montparnasse), arrivée 7 h. 30 soir.

Les trains express n° 87 et 86 n'admettent en 2^e et 3^e classes que les voyageurs à plein tarif ; en outre, les voyageurs de 3^e classe ne sont admis dans ces trains que lorsqu'ils ont à effectuer un trajet d'au moins 100 kilomètres, ou lorsqu'ils sont en provenance ou en destination des embranchements et des lignes correspondantes. Sont considérés comme voyageurs à plein tarif, les voyageurs porteurs de billets de place entière (billets simples ou billets d'aller et retour) les enfants de 3 à 7 ans munis de billets de demi-place et les militaires voyageant isolément ou en détachement de moins de 21 hommes. — Les expéditions de messagerie n'excédant pas 5 kilogrammes par expédition sont seules admises dans les trains n° 87 et 86, à la condition d'être remises dans les délais réglementaires et d'être en provenance et en destination des gares et stations desservies par ces trains. Les trains n° 87 et 86 ne transportent ni chevaux, ni bestiaux, ni voitures.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Septembre-octobre 1889

Billets d'aller et retour de famille pour Paris

Des billets d'aller et retour de famille seront délivrés, pour Paris, à partir du 7 septembre jusqu'au 31 octobre, à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans situées à plus de 50 kilomètres de Paris, avec les réductions suivantes calculées sur le prix du tarif général :

Pour une famille de 3 personnes, 25 0/0 ; de 4 personnes, 30 0/0 ; de 5 personnes, 35 0/0 ; de 6 personnes et plus, 40 0/0.

Durée de validité : 40 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 5 jours moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

Ces billets sont collectifs et nominatifs ; ils ne peuvent être utilisés que par les membres d'une même famille et les serviteurs de la famille.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Septembre-octobre 1889

Extension de durée de validité des billets aller et retour pour Paris

Afin de donner de nouvelles facilités aux habitants des régions desservies par son réseau qui désirent visiter l'Exposition universelle, la Compagnie d'Orléans a décidé de porter à quatre jours (aller et retour compris) le minimum de durée de validité des billets aller et retour, réduits de 25 0/0, qui seront délivrés pour Paris, aux conditions de son tarif spécial à n° 9, aux gares et stations de son réseau situées à plus de 50 kilomètres de Paris.

Cette disposition aura son effet du 7 septembre au 31 octobre 1889.

LOUDUN. — Le tribunal de Loudun, jugeant correctionnellement, vient de condamner le sieur Charles Bourdilleau, 21 ans, reconnu coupable d'avoir attaqué, frappé et dévalisé sur

la voie publique, au mois d'août dernier, le sieur Delphin.

A la même audience, le sieur Bruneau (Pierre), âgé de 19 ans, a été également condamné à un an d'emprisonnement pour évadement de la prison où il était enfermé sous l'inculpation de vol.

CHOLET. — *Terrible accident.* — Mercredi dernier, le sieur Charbonnier, fermier à la Dénizière, a été victime d'un terrible accident produit par une machine à battre. Charbonnier faisait entrer les gerbes de blé dans la machine ; tout à coup sa main se trouva embarrassée par un lien. Dans un clin d'œil, le bras du sieur Charbonnier fut broyé et détaché de l'épaule par le *tambour batteur*. Le mécanicien arrêta la machine et l'on releva le pauvre malheureux, étendu par terre et évanoui.

Les docteurs Coignard, Coubaul et Barrault sont arrivés en toute hâte et ont procédé à la désarticulation de l'épaule du malheureux fermier. (Ralliement.)

ABONNEMENTS D'UN MOIS

Cette année, pendant la période électorale, l'administration du journal *l'Écho Saumurois* sert des abonnements d'UN MOIS au prix de **TROIS FRANCS.**

BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 septembre 1889.

La Bourse a été absolument nulle. Quelques transactions seulement sur nos rentes. Le 3 0/0 monte à 83.52 ; le 4 1/2 0/0 au contraire fléchit à 101.53.

Le Crédit Foncier est calme à 1,275. La tendance est favorable sur les obligations. Les emprunts 1879, 1880 et 1885 qui participent à six tirages par an doivent surtout attirer l'attention.

La Banque de Paris et des Pays-Bas cote 782.50.

La Société Générale est ferme à 463.75.

On cote 514.25 et 512.50 sur la Banque d'Escompte.

Le Crédit Lyonnais cote le cours de 692.50.

L'action de la Société de Dépôts et Comptes courants demeure à 597.50.

On parvient à maintenir l'Italien à 91.90, grâce à des achats en spéculation ; mais le comptant fournit toujours du titre et les banquiers allemands commencent à trouver très dur le coup à tenir.

Très ferme le 3 0/0 Portugais aux environs de 68. Le cours de 70 indiqué dès le début de la hausse ne sera pas difficile à atteindre.

Le Panama est assez soutenu à 47.50.

L'action de la Tour Eiffel est en faveur à 665.

Les obligations des Chemins Argentins regagnent peu à peu du terrain ; on les cote aux environs de 407.50 ; les obligations des Che-

mins de fer de Santa-Fé finissent à 380 demandées.

L'obligation des Chemins Economiques reste à 380.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — En envoyant 10 fr. en un mandat-poste à la Banque de l'Ouest, place du Havre, à Paris, on reçoit franco par retour du courrier un Bon de l'Exposition sans tickets ; c'est le plus avantageux et le moins cher de tous les titres à lots.

École de cavalerie de Saumur

CLASSEMENT DE SORTIE

du 31 août 1889

ÉLÈVES-OFFICIERS

MM.		
1 Baudy de Nalèche.	4 ^e dragons.	
2 Waddington.	6 chasseurs.	
3 De Brémoy.	10 ^e cuirassiers.	
4 Du Buat.	12 ^e chasseurs.	
5 Hector.	3 ^e chasseurs.	
6 Delafond.	1 ^{er} dragons.	
7 Soltner.	12 ^e dragons.	
8 De Brimont.	7 ^e hussards.	
9 Moulard.	11 ^e dragons.	
10 Delacroix.	18 ^e chasseurs.	
11 Angeletti.	1 ^{er} hussards.	
12 Depret.	24 ^e dragons.	
13 De Berteux.	24 ^e dragons.	
14 Minangoy.	3 ^e chasseurs d'Afrique.	
15 De la Loyère.	21 ^e dragons.	
16 De Bertier.	3 ^e cuirassiers.	
17 De Chambine.	7 ^e dragons.	
18 Berthollet.	10 ^e dragons.	
19 De Villeneuve.	7 ^e dragons.	
20 Landry.	1 ^{er} dragons.	
21 Goupy.	14 ^e chasseurs.	
22 Baron.	2 ^e hussards.	
23 Gouzil.	10 ^e chasseurs.	
24 Parizot.	18 ^e dragons.	
25 Vioujard.	3 ^e spahis.	
26 Matrod.	18 ^e dragons.	
27 Durand.	3 ^e dragons.	
28 De la Marinière.	7 ^e chasseurs d'Afrique.	
29 Guise.	1 ^{er} cuirassiers.	
30 De la Jourdonnie.	21 ^e dragons.	
31 De Girval.	13 ^e dragons.	
32 De Saint Léger.	9 ^e hussards.	
33 Desgrange (Abel).	15 ^e chasseurs.	
34 De Foras.	13 ^e dragons.	
35 De Viviers.	10 ^e dragons.	
36 Lambert.	9 ^e dragons.	
37 Fornas.	18 ^e dragons.	
38 Lippmann.	28 ^e dragons.	
39 Roland.	26 ^e dragons.	
40 De Vandière.	17 ^e dragons.	
41 Domet de Vorges.	13 ^e dragons.	
42 Nivière.	17 ^e chasseurs.	
43 Stœckel.	1 ^{er} dragons.	
44 Vaniékaut.	18 ^e chasseurs.	
45 Kiffer.	8 ^e cuirassiers.	
46 Communal.	4 ^e hussards.	
47 Gay.	19 ^e dragons.	
48 De Kis de Nemesker.	11 ^e chasseurs.	
49 Chabert.	5 ^e cuirassiers.	
50 Grasset.	7 ^e cuirassiers.	
51 Thévenet.	19 ^e chasseurs.	
52 Jacquin.	3 ^e chasseurs d'Afrique.	
53 D'Hérai de Brisis.	12 ^e cuirassiers.	
54 Lahille.	11 ^e dragons.	
55 Hourse.	10 ^e cuirassiers.	
56 De Rosières.	10 ^e cuirassiers.	
57 De Ligniville.	10 ^e hussards.	
58 Ruellan.	12 ^e hussards.	
59 Pavillon.	20 ^e dragons.	
60 Thomas.	15 ^e dragons.	
61 Brady.	10 ^e hussards.	
62 Vacher.	6 ^e cuirassiers.	
63 Périer.	4 ^e chasseurs.	
64 Lecœuvre.	16 ^e dragons.	
65 Binet.	5 ^e chasseurs.	
66 Simon.	6 ^e dragons.	

MM.		
67 Varaigne.	19 ^e dragons.	
68 De Chérissey.	27 ^e dragons.	
69 Hamon.	12 ^e cuirassiers.	
70 Pauc.	15 ^e dragons.	
71 Uttenweiler.	11 ^e cuirassiers.	
72 De Broissia.	9 ^e dragons.	
73 De Saint-Georges.	3 ^e dragons.	
74 Garnier.	11 ^e chasseurs.	
75 Lau.	8 ^e chasseurs.	
76 Perret.	1 ^{er} dragons.	
77 Poulet.	8 ^e dragons.	
78 Morel.	16 ^e chasseurs.	
79 Leininger.	4 ^e chasseurs d'Afrique.	
80 Des Forest.	10 ^e dragons.	
81 De Ruillé.	24 ^e dragons.	
82 D'Ambelle.	17 ^e chasseurs.	
83 Degournay.	23 ^e dragons.	
84 Mynard.	20 ^e chasseurs.	
85 Ryckmans.	15 ^e dragons.	
86 Magnan.	3 ^e chasseurs.	
87 Valder.	17 ^e dragons.	
88 Sandoz.	5 ^e chasseurs.	
89 Laprun.	16 ^e dragons.	
90 De Belabre.	20 ^e dragons.	
91 Pleuchot.	18 ^e chasseurs.	
92 Hadot.	12 ^e chasseurs.	
93 Moulin.	22 ^e dragons.	
94 Boucly.	4 ^e chasseurs.	
95 D'Espinau Saint-Luc.	10 ^e chasseurs.	
96 Margaine.	4 ^e spahis.	
97 Thiébaud.	20 ^e chasseurs.	
98 Charvet.	2 ^e spahis.	
99 Vachon.	11 ^e hussards.	
100 Prère.	2 ^e cuirassiers.	
101 Cudey.	3 ^e chasseurs d'Afrique.	
102 De Montcabrier.	2 ^e chasseurs d'Afrique.	
103 Verneret.	5 ^e hussards.	
104 Moreau.	1 ^{er} spahis.	
105 Marcel.	14 ^e dragons.	
106 Baretti.	6 ^e hussards.	
107 Laurent.	3 ^e dragons.	
108 Brien.	3 ^e hussards.	
109 Thorel.	14 ^e chasseurs.	
110 Delecourt.	28 ^e dragons.	
111 Pananceau.	4 ^e chasseurs d'Afrique.	
112 Mattei.	5 ^e chasseurs d'Afrique.	
113 De Blives.	4 ^e cuirassiers.	
114 De Verrières.	11 ^e cuirassiers.	
115 Honoré.	1 ^{er} spahis.	
116 Desgranges.	17 ^e chasseurs.	
117 Faure-Biguet.	12 ^e hussards.	
118 De Rohan.	9 ^e dragons.	
119 De Mautort (Alph.).	15 ^e dragons.	
120 De Mautort (Roch).	6 ^e dragons.	
121 De Beaumevielle.	8 ^e chasseurs.	
122 Sol.	6 ^e chasseurs d'Afrique.	
123 Delatte.	13 ^e chasseurs.	
124 Calmettes.	1 ^{er} spahis.	
125 De Saint-Gilles.	4 ^e cuirassiers.	
126 De Malleville.	9 ^e chasseurs.	
127 De Chanay.	11 ^e cuirassiers.	
128 Lefron.	3 ^e spahis.	
129 D'Onsbray.	12 ^e cuirassiers.	
130 Canrobert.	5 ^e chasseurs.	
129 bis Ben Daoud.	1 ^{er} spahis.	

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de poitrine et d'estomac, un moyen infailible, à la portée de tous, de se guérir promptement. Ecrire à M. Vincent, place Victor Hugo, 8, à Grenoble, qui répondra gratis et franco.

ÉPIGÉRIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

P. ANDRIEUX.

Huile de colza épurée, 40 c. le 1/2 kilo.
Chandelle perfectionnée, le paquet de 2 kil. 450 gr., 1 fr. 90.
Bougie, 1^{re} qualité, 70 cent. le paquet.
Bougie extra, 85 cent. le paquet.
Bougie, double pression, 95 cent. défilant toute concurrence.

Hors ville, remise des droits d'octroi.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS

École des Hautes Études Commerciales

108, Boulevard Malesherbes, 108

Cours normaux ; durée des études : 2 ans.

RENTREE : Lundi 1^{er} Octobre 1888

L'École reçoit les élèves internes et des élèves externes.

École préparatoire ; durée des études : 1 an.

RENTREE : Lundi 1^{er} Octobre 1888.

Pour les renseignements complémentaires, s'adresser au Directeur qui enverra gratuitement le programme des conditions d'admission.



LISEZ
LE TRIBOULET

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

J'ai passé en Angleterre. Depuis lors j'ai été perdu pour toi ; perdu pour tous ceux que j'ai tant aimés — et cela, de par ma volonté !...

« Je suis sûr que tu m'as plaint, mon bon Sabas, lorsque j'ai eu quitté ce pays où j'ai goûté le bonheur si longtemps. Si tu avais su ce que je souffrais, loin de la Saulaye, tu m'aurais plaint davantage encore !

« J'ai cru que l'on pouvait se passer d'affection, qu'on pouvait vivre dans l'isolement et dans l'oubli du monde, et j'ai subi les conséquences de ma folie.

« J'en ai été bien puni et j'ai failli plus d'une fois succomber sous le poids de mon désespoir... Mais j'ai pleuré, j'ai prié, et Dieu m'a envoyé l'appui et la consolation dont j'avais un si grand besoin, et je l'en ai béni !

« Hélas ! tout autre que moi, — c'est honnêtement à confesser, — s'estimerait heureux dans la situation digne d'envie où je me trouve actuellement... (Elle est même telle, mon vieil ami, que je n'ose t'en faire part... dans cette lettre)...

« Eh bien, je suis fait d'une si étrange façon, que je tremble devant la félicité qui m'attend, et que, flottant dans mon éternelle irrésolution, moi si résolu autrefois, — ballotté

entre la crainte et le désir, entre l'espoir et l'angoisse, je suis prêt à reculer, à m'enfuir devant le sort favorable, comme un autre devant une catastrophe... Sabas, je souffre de nouveau ! plains-moi !...

« Et c'est pourquoi je t'écris ! c'est pourquoi je voudrais voler vers toi, si je n'étais lié, attaché, aux personnes avec lesquelles je suis ici, et par quelque chose de plus fort qu'une chaîne — par ma parole d'honneur !

« Mais toi, mon bon Sabas, ne pourrais-tu, au risque de laisser seul quelques jours l'excellent M. Saint-Héliar, — si son fils n'est pas près de lui, — ne pourrais-tu accourir vers moi ? J'ai besoin de ta présence et des conseils d'un ami. Dis tout cela à M. Saint-Héliar et à Silvére, et arrive bien vite !

« ... Indique-moi le train par lequel tu te mettras en route, et je serai à la gare du Nord, à l'heure que tu me désigneras... Je loge au Grand-Hôtel.

« Ne t'occupe pas de frais de toilette ou autres. Je me charge de tout. Ne me refuse pas ce plaisir, ou je croirais que ton amitié pour moi n'existe plus, comme je le disais en commençant, — ce que je ne puis admettre !

« Rappelle-moi au souvenir de mon second

père, — dis-lui que je l'aime toujours, — et, quant à toi, accepte mes embrassements, et ne repousse pas ma prière, si tu ne veux pas désoler ton ami et ton enfant.

« PAUL AUBIERGE. »

Après la lecture de cette lettre, — lecture péniblement achevée à cause de l'écriture tremblée et à peine formée, ce qui, joint aux négligences du style, indiquait une grande hâte et une vive émotion chez le signataire, — après cette lecture, disons-nous, le bon Sabas essuya ses yeux humides, et il baisa le papier...

Il demeura longtemps penché sur cette lettre. — On eut cru qu'il la relisait, tandis qu'en réalité il s'abîmait dans des réflexions sans fin.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, le pauvre Callois était bien changé, depuis que nous avons cessé d'avoir de ses nouvelles. Le chagrin avait marqué sur lui son empreinte.

Toutefois, la douleur n'avait pu abattre cette nature robuste, et s'était contentée de blanchir sa chevelure fauve ; — tel, l'orage, ne pouvant renverser un chêne centenaire, se borne à brûler le feuillage de sa cime altière et verdoyante.

(A suivre.)

